



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 mars 2020

COVID-19 : Point sur la collecte et le traitement des déchets ménagers

Depuis mardi dernier et le début du confinement, la priorité du Sycotom, de ses collectivités adhérentes et des exploitants de ses installations, est d'assurer la continuité de la collecte et du traitement des déchets ménagers, tout en protégeant les personnels nécessaires au fonctionnement de ce service public essentiel.

Dans la majorité des communes, les collectes d'ordures ménagères résiduelles et de collectes sélectives continuent à être assurées aux rythmes et aux horaires habituels. A noter cependant depuis mercredi une forte baisse des tonnages collectés de l'ordre de 25%.

Certaines collectes sont cependant redirigées en fonction de la poursuite de l'activité des centres de traitement. A cette heure, les trois usines de valorisation énergétique du Sycotom à Saint-Ouen, Issy-les-Moulineaux et Ivry-sur-Seine, ainsi que le centre de transfert de Romainville continuent à fonctionner normalement.

En ce qui concerne les centres de tri du Sycotom, seul celui d'Issy-les-Moulineaux continue à fonctionner, les exploitants des autres centres du Sycotom ayant pris la décision de les arrêter.

Les déchèteries, non essentielles en situation de crise, sont fermées au public.

La coordination quotidienne nécessaire avec les collectivités et les exploitants, est assurée par le personnel du Sycotom en télétravail depuis lundi dernier.

Dans cette période difficile, Jacques Gautier, président du Sycotom, tient à remercier les personnels des installations du Sycotom et les agents de collecte, qui continuent à travailler pour assurer leurs missions essentielles à la salubrité et à la sécurité de chacun. Sans eux, le service public de collecte et de traitement des déchets ne pourrait pas être maintenu.

Le Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'établissement public chargé de traiter et valoriser les déchets produits par 6 millions d'habitants de 85 communes (Paris et proche banlieue), soit 10% de la population française. Chaque année, ce sont 2,3 millions de tonnes de déchets qui sont traités. Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de transition énergétique, tous ces déchets doivent être considérés comme des ressources. Un défi au quotidien pour le Sycotom, toujours en quête d'innovations pour optimiser les performances de ses installations (hausse du rendement énergétique, amélioration des process de tri et de recyclage), et trouver des solutions au traitement des différents flux de déchets. www.sycotom-paris.fr

Contacts presse :

Sylvie MARIAUD, Chargée de mission – mariaud@sycotom-paris.fr – 06 21 60 03 82